

FORUM NATIONAL de LUTTE CONTRE LA TORTURE



Image AMNESTY

Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Article 5 de la déclaration universelle des droits de l'Homme

METZ

du 21 au 26 juin 2021



Association du FORT de METZ QUEULEU
pour la mémoire des internés déportés
et pour la sauvegarde du sit

Genèse de ce forum

La ville de Metz est entourée d'anciens forts. L'un d'eux, **le fort de Queuleu** a été utilisé pendant la seconde guerre mondiale, successivement, comme camp de prisonniers de guerre, prison de la GESTAPO, annexe du camp de concentration de Natzweiler-Struthof et enfin comme camp spécial de la GESTAPO.

Depuis 1971, *l'Association du Fort de Metz-Queuleu pour la mémoire des internés-déportés et la sauvegarde du site* a la mission de transmettre le témoignage des prisonniers et des déportés incarcérés et torturés dans ce lieu.

En 2019, Raphaël PITTI lance l'idée de donner à ce lieu de mémoire une dimension de combat contre la torture pratiquée dans le monde actuellement.

L'Association du Fort de Metz-Queuleu pour la mémoire des internés-déportés et la sauvegarde du site organise ce premier **FORUM NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA TORTURE** en partenariat avec *la Ligue des droits de l'Homme, Amnesty International et Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture.*

L'association porteuse du projet :

ASSOCIATION DU FORT DE METZ-QUEULEU
pour la mémoire des internés-déportés
et la sauvegarde du site



Les associations co-organisatrices :



Présentation du forum national de lutte contre la torture

Le 26 juin 1987, le texte de la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies, est entré en vigueur.

Le 26 juin est maintenant la journée internationale de soutien aux victimes de la torture.

Mais les lois ne suffisent pas !

Chaque jour, l'actualité nous rappelle que la torture est présente dans de nombreux endroits du monde et qu'elle est souvent pratiquée au nom de la lutte contre le terrorisme.

Il est important de réaffirmer que rien ne peut justifier le recours à la torture.

La torture est un acte de barbarie, c'est un acte criminel.

Ce combat contre la torture est porté par chacune des associations organisatrices.

Ce forum s'appuie sur les espaces mémoriels et questionne le rôle attribué à la torture.

Les témoignages de personnes victimes de la torture confortent la nécessité de continuer à dénoncer toutes les formes de torture .

Du 21 au 27 juin 2021

Exposition André NITSCHKE

Péristyle Hôtel de Ville de Metz

23 juin 2021

Compañeros ciné-débat



La noche de 12 años un film uruguayen écrit et réalisé par Álvaro Brechner

Une dictature militaire s'installe en Uruguay qui emprisonne les opposants politiques. Parmi eux, trois dirigeants des Tupamaros que le pouvoir en place considère comme des otages. Incarcérés sans procès pendant douze ans, les trois hommes sont torturés, privés de tout contact, ballottés de geôles sordides en culs de basse fosse, affamés et maintenu dans un état de crasse indescriptible.

Au cinéma KLUB à 19h30 à Metz

Débat animé par le Comité Mosellan des Droits de l'Homme et Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture.

24 juin 2021

Voyage en barbarie

ciné-débat en présence de Cécile ALLEGRA, réalisatrice



Ce film documentaire réalisé par Delphine Deloget et Cécile Allegra, retrace le parcours de survivants des camps de tortures situés dans le nord-est du Sinaï, une région devenue le théâtre d'un gigantesque trafic d'êtres humains. Ces jeunes Érythréens fuyant la dictature y sont déportés et torturés jusqu'au paiement d'une rançon exorbitante.

Au cinéma KLUB à 19h30 à Metz

25 juin 2021

Syrie : Scène littéraire et projection de dessins

de Najah Albucaï .



Emprisonné pendant une année par le régime de Bachar Al Assad, le dessinateur syrien fait paraître ses dessins de prison dans "**Tous témoins**" (Actes Sud).

Ses dessins sont un témoignage bouleversant de ce qu'il a vu et vécu : les coups, les tortures, les humiliations...

Grand salon de l'Hôtel de ville de Metz à 19h. Accueil 18h30.

26 juin 2021

LES TABLES RONDES du FORUM

Centre des conventions— rue de la Grange aux Bois 57070 METZ

9H **Allocution d'ouverture** par Mr GROSDIDIER, Maire de METZ

9H30 - 10H30 **La torture comme crime contre l'humanité**

Michel JORDAN - Le crime de torture

11H - 12H 30 **Le temps de la mémoire et de la recherche de la vérité**

Cédric NEVEU - Torture et déshumanisation au fort de Queuleu

Fabrice RICEPUTI - Torture et disparitions pendant la guerre d'Algérie

Témoignage

14H - 15H 30 **La torture, les victimes et la société**

Michel TUBIANA - La torture est-elle utile ?

Cyril TARQUINIO - Au-delà de l'adaptation : la survie !

Témoignages de Syrie

16H - 17H 30 **Lutter contre la torture et les mauvais traitements**

Marie NICOLAS-GRECIANO - L'affaire G Hempen, le tortionnaire du Fort de Queuleu

Bernard BRANCHET - Le dossier Khmers Rouges en matière de justice pénale internationale

Cécile COUDRIOU - Le combat d'Amnesty International contre la torture

Témoignages

17h30 **Allocution de clôture** par Raphaël PITTI

PROGRAMME

Informations pratiques

La crise sanitaire nous impose de prendre un certain nombre de précautions.

Pour chaque évènement prévu en présentiel, il est nécessaire que nous disposions des coordonnées de chaque participant.

Attention, pour chaque évènement, le nombre de personnes est limité.

Ciné—débats du 23 et du 24 juin, les réservations sont à faire sur le site du cinéma « Le KLUB » : <https://klubcinema.fr/films/companeros>

Adresse : Place Saint Jacques 57000 METZ

Soirée à l'Hôtel de ville du 25 juin et tables rondes du Forum du 26 juin

réservation obligatoire via internet à partir des sites des associations et de la page FACEBOOK du FORUM DE LUTTE CONTRE LA TORTURE.

25 juin à 19H : Soirée syrienne

grand salon de l'hôtel de ville, Place d'armes 57000 METZ

26 juin : Tables rondes du Forum

Adresse : Parc des expositions— Centre des conventions , rue de la Grange aux Bois 57070 METZ

Pour y aller : METTIS B—Direction Mercy—Station P+R Foire Expo

Les tables rondes seront diffusées en visio. Vous trouverez le lien de connexion sur la page facebook du Forum de lutte contre la torture, et sur les sites des associations.

Restauration possible sur place.

Parking gratuit.

Focus : SYRIE

Le conflit en Syrie a commencé il y a dix ans, dix ans de guerre, de répression et de tortures.

Metz a signé il y a huit ans une charte d'amitié avec la ville d'Alep et nous nous sentons particulièrement concernés par ce qui se passe en Syrie.

Un espoir de justice

Le procès qui s'est déroulé à Coblenz, en Allemagne, le 24 février 2021, pour des exactions commises par un acteur du régime de Bachar al-Assad en Syrie est historique. Un ancien agent des services secrets syriens a été condamné pour complicité de crimes contre l'humanité. En 2011, il avait conduit des manifestants antigouvernementaux dans une prison secrète près de Damas où ils ont été torturés et assassinés.

Une condamnation rendue possible grâce au courage des victimes et des survivants et sur la base de la compétence universelle, grâce à laquelle certains abus du droit international peuvent être poursuivis dans un autre pays - l'Allemagne.

La compétence universelle repose sur le principe que certains crimes choquent si profondément la conscience de l'humanité, que chaque État a intérêt à ce que leurs auteurs répondent de leurs actes.

« Ce verdict signifie qu'en fin de compte, nous obtiendrons justice. Cela signifie que lorsque les survivants prendront les devants dans leur lutte pour la justice et la responsabilisation, ils y parviendront ».

Nos soutiens et partenaires:



UNION DES ORGANISATIONS
**DE SECOURS ET
SOINS MÉDICAUX**



Librairie Autour du monde

